



## Séance du Conseil communal du 29 janvier 2019.

**Présents** : Monsieur Clabots, Bourgmestre,  
M. Cordier, Conseiller, qui assure la présidence de l'Assemblée,  
MM. Francis, Goergen, Mmes Smets, Romera, Theys, membres du Collège communal,  
Monsieur Magos, Président du Conseil de l'Action sociale (sans voix délibérative) ;  
Mme de Coster-Bauchau M. Tollet, Mme Olbrechts-van Zeebroeck, M. Coisman, Mme  
van Hoobrouck d'Aspre, M. Vandeleene, Mmes Van Heemsbergen, de la Kethulle,  
Laurent, Cheref-Khan, Pensis, De Greef, M. Tancredi, Mme Henrard et M. Ferrière,  
Conseillers.  
M. Stormme, Directeur général.  
**Excusée** : Mme Mikolajczak

### **04. Administration générale - Déclaration d'apparement – Adaptation - Prise d'acte.**

Le Conseil, en séance publique,

Considérant qu'en application du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, spécialement ses articles L1522-1 à L1523-25 et du décret de la Région wallonne du 22 décembre 2005 modifiant le décret du 27 février 2003 sur la radiodiffusion ;

Revu sa délibération du 27 décembre 2018 portant sur la déclaration d'apparement ;

Considérant que deux conseillers communaux étaient absents lors de la dernière séance et qu'il y a donc lieu de proposer aux préposés, l'opportunité ou non d'un apparement ;

**PREND ACTE** des éventuels apparements des conseillers absents lors de la dernière séance et d'approuver le tableau reflétant sa composition politique, adapté comme suit :

	Noms et prénoms des Conseillers	Apparement
1.	de COSTER-BAUCHAU Sybille	MR
2.	CLABOTS Alain	pas d'apparement
3.	TOLLET Pascal	pas d'apparement
4.	CORDIER Nicolas	CDH
5.	OLBRECHTS-van ZEEBROECK Sarah	pas d'apparement
6.	COISMAN Luc	MR
7.	SMETS Marie	Ecolo
8.	van HOOBROUCK d'ASPRE Caroline	MR
9.	GOERGEN Pascal	Défi
10.	VANDELEENE Paul	pas d'apparement
11.	ROMERA Julie	pas d'apparement
12.	THEYS Caroline	pas d'apparement
13.	VAN HEEMSBERGEN Emmanuelle	pas d'apparement
14.	de la KETHULLE Laetitia	pas d'apparement
15.	LAURENT Anne	pas d'apparement
16.	CHEREF-KHAN Yasémine	pas d'apparement
17.	PENSIS Brigitte	pas d'apparement
18.	MIKOLAJCZAK Marie-Caroline	MR
19.	DE GREEF Amandine	MR
20.	TANCREDI Nicolas	PS
21.	FRANCIS Laurent	Ecolo
22.	HENRARD Christine	Ecolo
23.	FERRIERE Emmanuel	pas d'apparement

Cette décision sera transmise aux intercommunales auxquelles la commune est affiliée.

Fait et clos en séance date que dessus.

Le Directeur général,  
(s) Y. Stormme.

Le Bourgmestre,  
(s) A. Clabots.

Pour expédition conforme :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

